

# Présentation du cabinet

Les informations ci-après sont délivrées conformément aux dispositions de l'article L521-2 du Code des assurances par Julie ERRECART pour le compte du cabinet ERCOREP intervenant en qualité de Courtier.

## I – REFERENCES ET COORDONNEES

Le cabinet ERCOREP est une SARL au capital de 2000€ immatriculée au RCS de Tarbes sous le n° B 513 838 953. Son siège social est au 5bis rue Victor Hugo – 65000 TARBES.

Le cabinet ERCOREP est immatriculé auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance sous le n° 09052176 en tant que courtier d'assurance.

Cette immatriculation peut être vérifiée auprès de l'ORIAS, sur son site Internet [www.orias.fr](http://www.orias.fr) ou par courrier adressé à son attention au 1, rue Jules Lefebvre – 75731 Paris cedex 09.

L'autorité en charge du contrôle de nos opérations est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest CS 92459 -75436 Paris Cedex 09 – 4 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)).

Le cabinet ERCOREP, membre du Groupe Sofraco, est détenu indirectement, à hauteur de 12,75% par le Groupe Pavillon Prévoyance - Union de mutuelles basée en Gironde et membre de la mutualité française (Union régie par le code de la Mutualité et ses dispositions du Livre II, SIREN n°442 978 086).

## II – NATURE DE NOTRE ACTIVITE

Le cabinet ERCOREP a présélectionné sur le marché un certain nombre de contrats d'assurance eu égard à leur pertinence et leur aspect tarifaire mais ne prétend néanmoins pas fonder son analyse sur l'ensemble des contrats offerts sur le marché. La liste des compagnies d'assurance avec lesquelles il travaille peut être fournie sur demande.

## III. REMUNERATION

Pour l'exercice de son activité, Le cabinet ERCOREP est rémunéré :

- Sur la base d'honoraires qui vous sont directement facturés
- Sur la base de commissions, c'est-à-dire une rémunération incluse dans la prime d'assurance
- Sur la base d'une combinaison d'honoraires et de commissions.

Dans le cas présent, le montant des honoraires qui vous seront facturés sera de           €.

## IV – SERVICE RECLAMATION & MEDIATION

Pour toute réclamation relative aux contrats conclus par notre intermédiaire, vous pouvez nous écrire au : Cabinet ERCOREP - Service Client, 5bis rue Victor Hugo - 65000 TARBES ; ou nous adresser un email à l'adresse suivante : [cabinetercorep@gmail.com](mailto:cabinetercorep@gmail.com).

Si la réponse apportée ne vous convient pas, vous pouvez saisir par la suite le Médiateur de PLANETE COURTIER, par courrier simple adressé à : Service de la Médiation PLANETE COURTIER, 12-14, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris ; ou par voie électronique à l'adresse suivante [contact@planetecourtier.com](mailto:contact@planetecourtier.com).

## V – TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le cabinet met en œuvre des traitements de données à caractère personnel.

Les données personnelles sont collectées et conservées pour les besoins des services et prestations que nous rendons à nos clients, en vue de l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou de l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande. Cela inclut notamment les formalités de mises en relation et de conclusion des contrats, la production, la gestion, le suivi des dossiers clients, la facturation, le recouvrement. En outre, des traitements de données à caractère personnel sont également mis en œuvre lorsque cela est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le cabinet, principalement :

- la gestion de la relation avec ses clients et prospects ;
- la prospection et l'animation commerciale ;
- le respect d'obligations légales et réglementaires (notamment la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption).

Le cabinet ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du cabinet, ainsi qu'à ses prestataires et partenaires. Nous vous informons que le cabinet peut être amené à faire appel à des tiers, notamment en matière de gestion des dossiers clients, traitement des données ou de paiements ou encore diffusion de communication.

Dans les conditions définies par la réglementation sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, de limitation, de portabilité, d'effacement, droit d'opposition (lorsque le traitement a comme base juridique l'intérêt légitime du cabinet, ou la prospection commerciale), de retirer leur consentement (lorsque le traitement repose sur cette base), ainsi que du droit de définir des directives concernant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-avant. Ces droits peuvent s'exercer par courrier électronique à l'adresse suivante : [cabinetercorep@gmail.com](mailto:cabinetercorep@gmail.com) ou par courrier postal à l'adresse du cabinet, dans chaque cas accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur notre politique de traitement des données personnelles (incluant les coordonnées du délégué à la protection des données), vous pouvez vous reporter à Julie ERRECART.

Fait à Tarbes, le 4 septembre 2020,

Le cabinet ERCOREP

